

IMPLANTOLOGIE

Bac + 1 2 3 4 5

Domaine : Sciences
Technologies, SantéResponsable de formation
Patrick CURMIResponsables pédagogiques :
Laurent CORCOS : 01 45 18 09 09
Eric DAVID : 01 43 07 10 10
duimplantevry@gmail.comRenseignements et candidature
Sylvie BARREAU
diplomeuniversite@univ-evry.fr
Téléphone : 01 69 47 70 67Adresse Postale : UEVE - SCFC – Bd
F. Mitterrand – 91025 EVRY CEDEXBureaux : Bât. Maupertuis - Rdc
Haut- 3, rue du Père Jarlan – EVRY

La formation tout au long de la vie

1. Présentation de la formation

La France est l'un des pays industrialisés formant le moins ses chirurgiens-dentistes dans la spécialité de l'implantologie (l'implantologie est une spécialité de l'odontologie, qui consiste à poser des racines artificielles, généralement en titane, en remplacement des dents absentes). Cela la classe très loin derrière l'Allemagne, l'Espagne ou le Portugal (pour ne compter que les voisins européens) en nombre d'implants posés par habitant.

Une demande croissante des patients pour les soins en implantologie conduit les praticiens à une prise de conscience et à une demande grandissante pour une formation leur permettant de compléter leur cursus et répondre ainsi aux besoins de la patientèle.

Le DU d'Implantologie a une forte composante clinique et pratique afin de permettre aux étudiants d'être confrontés aux difficultés lors des chirurgies implantaire dans leur cabinet

2. Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de former les chirurgiens-dentistes et les médecins stomatologistes à l'élaboration et à la réalisation d'un projet de traitement implantaire

3. Public - Conditions d'admission – Modalités d'entrée

- Public concerné : La formation s'adresse à des Docteurs en Chirurgie Dentaire et des Docteurs en Médecine qualifiés en Stomatologie ou Chirurgie Maxillo-Faciale.
- Prérequis : Diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire ; diplôme de Docteur en Médecine qualifié en Stomatologie ou Chirurgie Maxillo-Faciale ; diplôme étranger permettant d'exercer la Stomatologie ou l'Odontologie et d'une formation pratique et théorique à l'implantologie (pour toutes questions contacter les responsables pédagogiques sur : duimplantologie@univ-evry.fr).
- Modalités d'entrée : le recrutement est sélectif : sur dossier de candidature et examen probatoire.

Avant tout envoi du dossier de candidature et de ses pièces justificatives, veuillez envoyer votre CV, la copie de vos diplômes et titres ainsi qu'une lettre de motivation aux responsables pédagogiques (à l'adresse mail suivante : duimplantevry@gmail.com) pour étude des pré-requis.

- Dossier de candidature : à demander au service formation continue ou à télécharger sur le site, à compléter et à retourner, accompagné des pièces justificatives à Sylvie BARREAU d'ici **le 31 août 2020**.
- Examen probatoire (le 15/09/2020) : un examen écrit (1h) et un entretien

L'acceptation du dossier de candidature entraîne l'inscription à l'examen probatoire. Les candidats sont convoqués à l'examen probatoire par courrier.

4. Tarif et financement

- Frais de formation : tarif 2020/2021 : 2950,00 € (sous réserve de modification)
- Droits d'inscription à l'université : tarif en vigueur (170.00€ tarif 2020/2021 sous réserve de modification)
- Pouvant être financée par : Financement Entreprise – Organisme / OPCA - financement individuel

5. Organisation de la formation

- Durée : 150 heures (80 heures de cours magistraux et 70 heures de travaux dirigés et travaux pratiques)
- Rythme : 9 sessions de 2 jours consécutifs (jeudi et vendredi) et un stage clinique
- Dates : du 15 octobre 2020 au 25 juin 2021
- Date limite de dépôt de dossier : 31 août 2020
- Effectif maximum : 50 personnes

6. Sanction de la formation

- Formation diplômante
- A l'issue de la formation, un diplôme d'université est délivré au stagiaire ayant subi avec succès l'ensemble des examens.

7. Programme

La formation comprend :

- 9 modules (80 heures de cours magistraux et 70 heures de travaux dirigés et travaux pratiques) :

Module 1 (15 et 16 octobre 2020)
Généralités et chronologie du traitement implantaire

Module 6 (11 et 12 mars 2021)
Le plan de traitement

Module 2 (18, 19 et 20 novembre 2020)
Projet prothétique et examens radiologiques

Module 7 (14, 15 et 16 avril 2021)
Chirurgie implantaire 2

Module 3 (10 et 11 décembre 2020)
Anatomie

Module 8 (20 et 21 mai 2021)
Esthétique et Implantologie

Module 4 (14 et 15 janvier 2021)
Chirurgie implantaire 1

Module 9 (24 et 25 juin 2021)
Communication et Implantologie

Module 5 (11 et 12 février 2021)
Prothèse implantaire

Les **moyens pédagogiques et d'encadrement** habituellement utilisés sont : études de cas, travaux pratiques, conférences, vidéo projecteur...

- Modalités de stage : 1 stage (150 heures minimum) à réaliser en milieu hospitalier et chez des praticiens référents tout au long de l'année universitaire

8. Modalités d'évaluation (*)

(*) *Extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances*

Les modalités générales du contrôle de connaissances sont les suivantes :

- Examen terminal sur les UE 1,2,3,4,3,5,6,7,8 (épreuve écrite - 1h30 – coefficient 2)
- Evaluation d'un mémoire (remis au cours de l'UE 8 – coefficient 0,5)
- Epreuve orale de présentation du mémoire (coefficient 0,5)
- Contrôle continu pour les TP (coefficient 0,5)
- Le praticien devra présenter la pose de 20 implants minimum au cours de l'année universitaire. Leur planification sera validée par les responsables pédagogiques. Leur réalisation sera placée sous la responsabilité des responsables pédagogiques ou des maîtres de stage agréés du DU.
- Présentation écrite de cas clinique (coefficient 0,5) : Chaque chirurgie implantaire devra faire l'objet d'un plan de traitement détaillé, illustré et commenté ainsi que d'un compte rendu opératoire.

L'étudiant doit obtenir :

- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'examen terminal, au mémoire et à l'épreuve orale de présentation du mémoire. Les notes se compensent entre elles.
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au contrôle continu pour les TP et à la présentation écrite de cas clinique Les notes se compensent entre elles.
- La validation des 20 implants au minimum

Le diplôme d'université d'implantologie est décerné aux étudiants qui ont obtenu :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20
- la validation des 20 implants au minimum